

Dans le cadre du 75ème anniversaire de la Sécurité Sociale, de la campagne de la Convergence nationale sur la sécurité sociale lancée le 3 octobre et en plein débat sur le Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale,

**CGT, FSU, Union Syndicale Solidaires, Solidaires Finances Publiques, Sud Santé Sociaux, Union Syndicale de la Psychiatrie, ATTAC, Ensemble & Solidaires UNRPA, CNL, Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximités, Collectif des associations Citoyennes, Résistance Sociale, Combat Laïque-Combat Social, Réseau d'Education Populaire, Association Autogestion, Stop Précarité, UFAL, PS, PCF, EELV, Génération.s, Ensemble !, GRS, GDS, R&S, ...**

vous convient à un premier débat de la Convergence Paris sur la Sécurité Sociale :

**Face au projet de loi de Finance 2021 :**

**RECONQUÉRONS LA SÉCURITÉ SOCIALE,  
NOTRE BIEN COMMUN !**

**Samedi 14 novembre 2020  
de 14h à 17h**

**Pour disposer du lien de la visio-conférence,  
Merci d'envoyer un message à : [ConvergenceSP75@gmail.com](mailto:ConvergenceSP75@gmail.com)**



La Sécurité sociale fondée par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 et bâtie par Ambroise Croizat a 75 ans.

En cette période de Covid, de crise sanitaire, économique et sociale, elle est plus nécessaire que jamais à l'ensemble de la population. **Malgré les réformes qu'elle a subies elle reste le facteur majeur de réduction des inégalités.**

**Après le « Ségur de la santé » la situation dans les hôpitaux est encore pire qu'avant :** les déserts médicaux s'étendent en Ile de France comme partout. Il faudrait payer un forfait hospitalier si on va aux urgences et qu'il s'avère que l'état de santé ne nécessite pas une hospitalisation. De l'hôpital on nous renvoie vers les hôtels dits « hospitaliers ».

**Le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2021 aggrave la situation** par de nouvelles coupes budgétaires dans la santé, dans les retraites.

**La réforme à points n'est pas abandonnée. La réforme de la perte d'autonomie la confierait à un organisme autonome,** la CNSA, qui serait financée par une avalanche de taxes et de CSG sur les retraités, voire une 2ème journée de travail gratuit pour les actifs, ou des assurances privées.

Lorsqu'à longueur de télé on dénonce « les prélèvements obligatoires records » en France, c'est la Sécurité sociale qui est visée **car son budget de plus de 500 milliards échappe « obligatoirement » aux marchés financiers.**

Alors que l'argent, pour ces derniers, coule à flots, **le gouvernement profite du Covid pour construire des déficits « abyssaux » des services publics et de la protection sociale,** notamment par 80 – 90 milliards d'exonérations de cotisations sociales dites patronales (part de notre salaire qui est socialisée).

**Emmanuel Macron, porté par les milieux financiers et le MEDEF, entend porter le coup de grâce à la Sécurité sociale : nous ne l'acceptons pas !**